



# Internet et mes enfants

L'arrivée d'internet dans les foyers est une immense opportunité pour tous, y compris pour les plus jeunes. De nombreux parents souhaitent, néanmoins, pouvoir établir un contrôle d'accès à la multiplicité des contenus présents sur le web. Une démarche légitime où technologie doit toutefois rimer avec pédagogie.

## LE LOGICIEL DE CONTRÔLE PARENTAL : UN OUTIL INDISPENSABLE

Tous les fournisseurs d'accès à internet sont tenus d'indiquer au moins une solution logicielle permettant de filtrer les types de contenus auxquels votre enfant pourra avoir accès sur le web. Même si aucune ne peut être fiable à 100%, il s'agit, en effet, d'une mesure de précaution absolument nécessaire.

Plus qu'une simple barrière, les logiciels de contrôle parental sont également là pour appuyer vos principes d'éducation. Avec la plupart de ces logiciels, en effet, les limites horaires que l'on peut appliquer portent tout aussi bien sur l'utilisation de tel ou tel programme en particulier (navigateur internet, MSN Messenger, jeu vidéo, etc.) que sur celle de la connexion internet ou de l'ordinateur lui-même. C'est donc à chaque famille de gérer au mieux ces fonctionnalités souvent méconnues.

Il est prudent, d'autre part, de créer un compte « Utilisateur » pour votre enfant, y compris s'il est le seul à utiliser sa propre machine. Le compte « Administrateur » qui fonctionne par défaut permet, en effet, de désactiver certains logiciels de contrôle parental (et de désinstaller de toute façon n'importe quel programme). L'ouverture d'une session en tant qu'administrateur devra donc être protégée par un mot de passe que l'enfant soit incapable de deviner.

## FONCTIONNEMENT ET LIMITES DU LOGICIEL DE CONTRÔLE PARENTAL

Les logiciels de contrôle parental fonctionnent selon trois principes distincts.

- L'interdiction de mots ou formules clés établis dans une liste, tels que sexe ou xxx par exemple. Cette méthode ne saurait néanmoins être totalement efficace, du fait, notamment, des sites en langue étrangère ou bien des cas où textes et visuels ne correspondent pas.
- La liste noire, qui consiste à mettre à jour à chaque connexion une liste de sites interdits par le logiciel. Là aussi l'efficacité n'est qu'approximative, car des sites sensibles sont lancés chaque jour sur le réseau.
- La liste blanche est une solution sûre mais très restrictive, où seuls les sites autorisés seront accessibles. La liste de ces derniers peut bien sûr être modifiée à votre gré. Cette solution pourra convenir parfaitement pour de jeunes enfants mais deviendra rapidement caduque par la suite.

Dans l'absolu et hors le cas de jeunes enfants, où la méthode de la liste blanche peut suffire, on aura donc intérêt à utiliser une solution où sont combinés interdiction de termes clés et liste noire.

Il faut cependant ne pas oublier que, même correctement paramétrés et performants, les logiciels de contrôle parental sont souvent insuffisants. Pourquoi ? D'abord parce que leur efficacité est toute relative lorsqu'il s'agit, par exemple, de sites incitant les jeunes à commettre des actes de violence dirigés contre eux-mêmes (anorexie, suicide, automutilation...). Ensuite parce que les réseaux sociaux et les smartphones sont pour beaucoup de jeunes les voies royales de la navigation sur internet. Or il existe très peu de produits de contrôle sur les smartphones, et les logiciels de contrôle parental courants filtrent difficilement les contenus des réseaux sociaux. En somme, au-delà de la mise en place des indispensables garde-fous, reste à faire l'essentiel : se parler.

## DE LA PÉDAGOGIE POUR PLUS D'EFFICACITÉ

Pour qu'elle fonctionne, l'aide qu'apporte l'outil logiciel doit toutefois être bien introduite auprès des enfants. Dans l'idéal, ces derniers doivent savoir que vous leur faites confiance et que le logiciel de contrôle parental n'existe que dans le but de les protéger.